



mairie Onze
Paris



BIENVENUE

AU 61 - 63, BOULEVARD DE CHARONNE



Remerciements à celles et ceux qui ont œuvré à la réalisation de cet ensemble :

Patrick Bloche, député de Paris et les élus du 11^e

La Mairie de Paris et les directions de la Ville,

La Région Ile-de-France,

Paris Habitat – OPH, Maître d'ouvrage et bailleur social,

Vincent Brossy & associés, architecte de l'opération

Le Conseil de quartier Nation / Alexandre Dumas,

Le CICA 11 et les associations locales, Les Papillons Blancs de Paris, Santé Charonne

Avec une mention toute spéciale pour Bernard Casnin, architecte et figure associative de l'arrondissement, à qui le projet doit beaucoup.

Cette plaquette d'information a été réalisée par le service Communication de la Mairie du 11^e.

PRÉAMBULE



Vous emménagez dans les bâtiments de l'opération Charonne au 61-63, boulevard de Charonne ou vous êtes un usager de l'un de ses équipements.

Mon équipe et moi-même vous souhaitons la bienvenue dans le 11^e, territoire dynamique et innovant, fier de sa diversité et de sa mixité.

Le présent document recense toutes les informations utiles, relatives à votre nouveau cadre de vie. Il a été élaboré par les différents acteurs de cette réalisation, afin de répondre le mieux possible à notre volonté de vous accueillir dans ces lieux qui ne sont pas tout à fait comme les autres.

François VAUGLIN
Maire du 11^e arrondissement



L'OPÉRATION IMMOBILIÈRE DU 61-63, BOULEVARD DE CHARONNE

un ensemble conçu comme un équipement de quartier

Dès l'origine du projet immobilier envisagé au 61-63, boulevard de Charonne, la municipalité du 11^e, en accord avec la Mairie de Paris, a souhaité que cette réalisation soit conduite dans le cadre d'un « urbanisme de concertation », afin d'associer les habitants du quartier Nation / Alexandre Dumas à sa définition puis à sa mise en œuvre.



Ainsi, à l'issue d'une longue concertation publique, et après une première étude de faisabilité, il a été décidé que cet ensemble comporterait :

- **106 logements sociaux**,
gérés par Paris Habitat,
- **une crèche municipale de 66 berceaux**,
programmée par la Direction des Familles et de la Petite Enfance de la Ville de Paris (DFPE),
dont la gestion a été confiée à « La maison Bleue »,
- **un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) comprenant 22 logements.**
Il accueille des personnes vieillissantes en situation de handicap mental et est géré par l'association Vie et Avenir,
- **une Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP)**, programmée et gérée par l'Association Santé Charonne - ASC,
- **un commerce de proximité et des parkings.**

Les deux équipements, SAMSAH et MSP, ont été intégrés dans l'opération, sur la proposition formulée en 2008, par les associations membres du Conseil d'Initiative et de Consultation du 11^e - CICA 11, alors présidé par Bernard CASNIN, architecte honoraire, habitant du quartier. Ce projet fut entériné par un vote unanime du Conseil d'arrondissement, sur proposition de Patrick BLOCHE, à l'époque Maire du 11^e.

La réalisation de l'opération immobilière a été confiée à PARIS HABITAT-OPH, par la Mairie de Paris, propriétaire du terrain. La conception architecturale de l'ensemble est l'œuvre de Vincent BROSSY, architecte lauréat d'un concours organisé en 2010 par PARIS HABITAT. La conduite de la réalisation a été assurée par Régis SALOMÉ, architecte associé.

Cet ensemble n'a donc rien d'une réalisation immobilière banale. **Il est le résultat concret d'une démarche collective volontaire des habitants, des associations et des élus, en vue d'en faire un véritable équipement de quartier.**



DES LOGEMENTS ET DES ÉQUIPEMENTS AU SERVICE DES HABITANTS

Des logements sociaux

PARIS HABITAT-OPH est un acteur majeur du logement social dans la capitale. Construire, réhabiliter des logements, assurer un cadre de vie agréable, participer à la vie des quartiers... Les domaines d'intervention de PARIS HABITAT-OPH sont nombreux et se situent au centre des problématiques urbaines d'aujourd'hui : déficit de logements sociaux, mixité sociale dans les quartiers, aménagement urbain.

Dans l'opération Charonne, la conception architecturale des logements a pour objectifs principaux d'optimiser l'ensoleillement de tous les appartements et d'ouvrir des vues depuis les logements sur les espaces verts et les terrasses végétalisées. Compte-tenu de la configuration du terrain et des règles d'urbanisme, les bâtiments sont conçus de façon à limiter les façades orientées au Nord, au profit de l'Ouest, Est et Sud.

Les 106 logements, du T1 au T5, sont divisés en petites unités d'habitation. À partir du boulevard de Charonne, on accède aux quatre bâtiments par la rue intérieure desservant les différentes entrées. Sur ce passage traversant, placé sous le contrôle du gardien, côté boulevard, se succèdent les halls avec les boîtes aux lettres de chaque immeuble, les locaux vélos et ceux affectés aux déchets ménagers. Ces logements sont organisés sur des plans vivants, dégagant de grands espaces habitables et accessibles aux personnes handicapées. Chaque logement bénéficie au moins d'une cave.

Le parking de 80 places et des deux-roues motorisés débouche au rez-de-chaussée par des escaliers extérieurs, indépendants des halls. Par le porche véhicule, il est bien sûr possible d'entrer en vélo et de rejoindre à pied le passage intérieur mi couvert, mi ouvert sur les espaces végétalisés.



La crèche municipale

Établissement collectif d'accueil de la petite enfance créé par la Ville de Paris, cette crèche a une capacité de 66 places. Elle accueille des enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans. Son fonctionnement est subventionné par la Ville de Paris et la Caisse d'Allocations Familiales. Elle est agréée et contrôlée par la PMI (Protection Maternelle et Infantile). La gestion de cette crèche est déléguée pour une durée de 6 ans à la société « la Maison Bleue ».

L'établissement, auquel on accède par le 61, boulevard de Charonne, se développe sur deux niveaux :

- *au rez-de-chaussée, on trouve trois unités d'accueil par tranche d'âge, une salle de motricité et une salle de jeux d'eau, ouverts sur des espaces verts intérieurs et extérieurs.*
- *le premier étage est réservé aux locaux du personnel (vestiaires, sanitaires, salle de repos) et de service (cuisine, buanderie et lingerie). On y trouve également le bureau polyvalent.*

Il est ouvert 12 heures par jour, sur une plage horaire comprise entre 8 heures et 20 heures.

Le fonctionnement est assuré par des professionnels puériculteurs(rices), éducateurs(rices) de jeunes enfants, infirmiers(ères), auxiliaires de puériculture, agents techniques, tous qualifiés pour garantir la qualité de vie des enfants. L'équipe contribue, en liaison avec les parents, à la bonne adaptation des enfants et à leur épanouissement.

Des représentants élus des parents peuvent participer, dans le cadre d'un Conseil consultatif des parents, à la réflexion autour de la vie de l'établissement dans lequel sont accueillis leurs enfants.



La Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP) à gestion associative

L'Association Santé Charonne - ASC, est une association à but non lucratif qui a vu le jour en 1978. Depuis sa création, l'ASC assure l'animation de l'Espace Santé Charonne, sis 177, rue de Charonne dans le 11^e.

La participation des usagers et des professionnels de santé est au cœur de la politique défendue par l'association. C'est en en prenant en considération leurs conditions de vie et les problèmes auxquels ils sont confrontés que la structure a construit son projet associatif. Ce lien qui unit l'ASC et les professionnels de santé est fondé sur un partage de valeurs communes : la prise en charge des personnes en souffrance, la prévention et l'éducation à la santé.

En 2008, une opportunité d'évolution s'est présentée, avec le projet initié par la municipalité du 11^e sur le site du 61-63, boulevard de Charonne. Il était particulièrement opportun que l'ASC, face à ce projet tourné vers l'intérêt général, propose la création d'une Maison de Santé Pluri-professionnelle à gestion associative qui remplacera l'actuel Centre de santé de la rue de Charonne.

En observant les règles déontologiques propres à leurs professions respectives, les médecins et professionnels paramédicaux, y poursuivront leur pratique d'une médecine à l'écoute du patient, en étant strictement conventionnés secteur 1 et en acceptant tous les publics.

La Maison de Santé Pluri-professionnelle, à laquelle on accède à partir du 61bis, boulevard de Charonne s'étend au rez-de-chaussée. Les professionnels et bénévoles de l'association y exercent leurs activités respectives et communes dans des locaux modernes, adaptés et bien équipés. Depuis l'entrée marquée par l'accueil et le local de permanence, s'organisent une zone de locaux médicaux ouverts en façade sur un jardin intérieur et une zone d'activités associatives, située à l'extrémité des locaux.



Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) et les logements groupés

Vie et Avenir est une association francilienne d'aide aux personnes présentant une déficience intellectuelle légère et à leurs familles créée en 1977. L'association est associée aux Papillons Blancs de Paris - APEI 75.

Vie et Avenir est née de l'initiative d'un groupe de parents d'enfant présentant une déficience intellectuelle légère, capables d'une certaine autonomie et en particulier de vivre seuls chez eux, grâce à l'appui d'un accompagnement approprié. À l'époque, il n'existait pas de structures capables de répondre à ce besoin. L'association a donc créé un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) en 1982.

Confrontée au vieillissement des adultes suivis, l'association a ensuite ouvert en 2001, un service d'accompagnement s'adressant aux pré-retraitées ou retraitées.

Malgré l'accompagnement renforcé, il s'avère que certaines personnes confrontées à des problèmes de santé ou de solitude importante devront un jour ou l'autre envisager un autre mode de vie plus adapté.

Pour favoriser le maintien des liens, préserver l'autonomie et éviter le placement en Institution, l'association a décidé la création d'un troisième service correspondant à une solution alternative consistant en un habitat regroupé associé à un SAMSAH. Cette démarche rejoint la volonté de la municipalité du 11^e, que soit créé, dans ce domaine, une structure innovante.

Le SAMSAH est situé au premier étage de l'immeuble implanté sur le boulevard de Charonne. Il accompagnera des adultes déficients intellectuels légers, vieillissants, sans trouble du comportement associé :

- *fragilisés par le vieillissement et/ou la maladie et/ou la solitude,*
- *ayant une relative autonomie de vie à domicile,*
- *bénéficiant d'une orientation en SAMSAH, accordée par la Commission des droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).*

Les usagers du service habiteront dans leur propre logement, soit au domicile de leurs parents, ou à leur propre domicile à proximité du service. 35 personnes seront accompagnées par ce service.

L'accompagnement sera personnalisé, en fonction des besoins de chaque adulte. Le service sera ouvert à des adultes parisiens et fonctionnera 365 jours par an, 24h/24h.



L'OPÉRATION CHARONNE EST IMPLANTÉE DANS LE 11^e

Le 11^e arrondissement de Paris : une longue histoire

Le 11^e arrondissement a joué un rôle exceptionnel dans l'histoire de Paris et de la France. Depuis ses lointaines origines, il fut au cœur du Paris révolutionnaire et des grandes révoltes ouvrières.

Du Moyen Âge au 18^e siècle

Le 11^e s'est construit autour de deux faubourgs qui s'étendaient à l'est de Paris : au nord, entre République Bastille, le faubourg du Temple ; au sud, entre Bastille et Nation, le faubourg Saint-Antoine. À l'époque, l'espace est occupé par des jardins, des vergers, des vignes, des prairies.

Au 18^e siècle, l'essor du faubourg Saint-Antoine est marqué par l'établissement de nombreux artisans, souvent d'origine provinciale ou étrangère.

Quartiers de travail, les faubourgs sont aussi des lieux de plaisir. De nombreuses guinguettes s'y installent, dans le Bas-Belleville, en haut de la rue de Charonne, en haut de la rue de Montreuil. Les Parisiens viennent s'y distraire et y boire un petit vin bon marché.

Le faubourg des révolutions

Le peuple des faubourgs a la réputation d'être turbulent et prompt à se révolter. Le 14 juillet 1789, le peuple du faubourg Saint-Antoine est au premier rang des assaillants de la Bastille. Les sans-culottes des faubourgs s'enflamment encore lors des autres journées révolutionnaires, du 10 août 1792 jusqu'aux journées de mai 1795 (Prairial an III). L'esprit révolutionnaire des faubourgs resurgit lors des Trois-Glorieuses de juillet 1830, au cours des journées de juin 1848 ou encore lors de la Commune de 1871. Le 11^e est l'un des quartiers les plus engagés dans cette insurrection populaire. Il en est aussi l'ultime bastion lors de la Semaine sanglante, du 21 au 28 mai 1871. Tandis que la Commune s'est repliée dans la Mairie du 11^e, les dernières barricades résistent aux Versaillais dans le secteur du faubourg du Temple et de la rue de la Fontaine au Roi.

Au 19^e siècle, naissance du 11^e

C'est en 1860, que le 11^e acquiert sa configuration et sa dénomination actuelles.

C'est alors que se constitue le tissu urbain, avec ses cours et ses passages où habitat et industrie se mélangent.

Le 11^e se densifie et la population, faite de nombreux immigrants, croît très rapidement. Il devient l'arrondissement le plus peuplé de Paris. Dans ce tissu urbain dense, Haussmann taille des percées : le boulevard Voltaire, l'avenue de la République, les avenues Parmentier et Ledru-Rollin, le boulevard Richard-Lenoir qui recouvre le canal Saint-Martin.

Le 20^e siècle

Au 20^e siècle, le 11^e est toujours un arrondissement industriel et populaire. Il est un bastion du mouvement ouvrier et syndical.

Durant l'Occupation, l'arrondissement connaît des heures sombres, avec les rafles d'hommes, de femmes et d'enfants juifs, internés au gymnase Japy en 1941 et 1942 avant d'être déportés. En août 1944, le 11^e retrouve la tradition des barricades, lors de l'insurrection qui prélude à la Libération de Paris.

Au début du 21^e siècle

Dans le sillage de l'Opéra-Bastille, galeries, ateliers, librairies, théâtres viennent s'y installer. Les anciens espaces industriels laissés libres attirent une population, jeune, qui vient y vivre, ou simplement s'y divertir.

Le 11^e n'en demeure pas moins fidèle à son histoire. Arrondissement le plus dense de Paris, il reste un lieu de mixité sociale et culturelle, et conserve son caractère de quartier d'accueil. Le triangle République-Bastille-Nation est toujours le parcours privilégié des grandes manifestations qui perpétuent la tradition démocratique et revendicative des faubourgs.

En 2015, le 11^e a été frappé par des terroristes. C'est ce Paris ouvert et fier de sa diversité qui a été pris pour cible et le mode de vie de ses habitants qui a été frappé. Rappelons-nous ces paroles que Victor HUGO a prononcées le 4 septembre 1870 : *Paris est la capitale de la civilisation, qui n'est ni un royaume, ni un empire, et qui est le genre humain tout entier dans son passé et dans son avenir.*



QUELQUES INFORMATIONS LOCALES

La Mairie du 11^e

12, place Léon Blum 75011 Paris - M° Voltaire

Tél. : 01 53 27 11 11

www.mairie11.paris

L'accueil est ouvert :

- Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
- Jeudi : 8h30 - 19h30
- Samedi : 9h - 12h30, uniquement pour les déclarations de naissances, de reconnaissance d'enfant et de décès.

Le 11^e en quelques chiffres :

Superficie : 366,6 hectares dont 28,7% pour la voirie

Population : 156 485 habitants

Densité : 42 854 habitants/km², la plus forte de Paris.

(INSEE publié le 1^{er} janvier 2014)



Les Conseils de quartier

Le 11^e arrondissement compte cinq conseils de quartier : Belleville Saint-Maur, République Saint-Ambroise, Léon Blum / Folie Régnault, Bastille Popincourt et Nation / Alexandre Dumas.

Les conseils de quartier organisent des réunions publiques en présence des élus, trois à quatre fois dans l'année, qui sont l'occasion d'évoquer la vie du quartier. Ils se réunissent également en commissions de travail, ouvertes à tous, sur des thématiques précises : urbanisme, voirie, transports, solidarité propreté, animation de quartier, projets culturels...

Cet ensemble est implanté dans le quartier Nation / Alexandre Dumas.

Pour plus d'informations, contactez la Cellule des Conseils de quartier au : 01 53 27 11 05 / 12 80 ou par mail à democratielocale11@paris.fr

QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES DE PROXIMITÉ

HÔPITAUX PROCHES

Pour les enfants de moins de 15 ans

- hôpital ROBERT DEBRÉ, 48 boulevard Serrurier 75019 PARIS tel: 01 40 03 20 00
- hôpital TROUSSEAU, 26, avenue du Docteur Arnold Netter 75012 PARIS. tel: 01 44 73 74 75

Pour les adultes

- hôpital SAINT-ANTOINE, 184, rue du faubourg Saint-Antoine 75012 PARIS tel: 01 49 28 20 00
- hôpital ROTHSCHILD, 33, rue de Picpus 75012 PARIS tel: 01 40 19 30 00
- hôpital de la CROIX SAINT SIMON, 125, rue d'Avron 75020 PARIS tel: 01 44 64 16 00
- hôpital des DIACONESSES, 18, rue du Sergent Beauchat 75012 PARIS tel: 01 44 74 10 10
- hôpital TENON, 4, rue de la Chine 75020 PARIS tel: 01 56 01 70 00

ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES LES PLUS PROCHES

- 6, avenue de Bouvines 75011 PARIS tel: 01 43 73 81 06
- 6, cité Voltaire 75011 PARIS tel: 01 43 71 92 72

ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DU SECTEUR

- 9, rue Alexandre Dumas 75011 PARIS tel: 01 43 70 20 57
- 4, avenue de Bouvines 75011 PARIS tel: 01 43 73 66 02
- 8, cité Voltaire 75011 PARIS tel: 01 43 71 83 85

COLLÈGES PUBLICS DU SECTEUR

- Collège Alain Fournier 87, rue Léon Frot 75011 PARIS tel: 01 53 27 60 90
- Collège Anne Franck 38, rue Trousseau 75011 PARIS tel: 01 43 14 72 30
- Collège Pilatre De Rozier 11, rue Bouvier 75011 PARIS tel: 01 43 56 74 51
- Collège Hélène Boucher 75, cours de Vincennes 75020 Paris tel: 01 55 25 65 00
- Collège Maurice Ravel 89, cours de Vincennes 75020 Paris tel: 01 44 64 87 40

LYCÉES

- Lycée Voltaire 101, avenue de la République 75011 PARIS tel: 01 55 28 08 08
- Lycée Dorian 74, avenue Philippe Auguste et 18, rue Delaunay 75011 PARIS tel: 01 44 93 81 30
- Lycée Arago place de la Nation 75012 PARIS tel: 01 44 67 79 25
- Lycée Hélène Boucher 75, cours de Vincennes 75020 PARIS tel: 01 55 23 65 00
- Lycée Maurice Ravel 89, cours de Vincennes 75020 PARIS tel: 01 44 64 87 40

SÉCURITÉ SOCIALE

- 127, boulevard Diderot 75012 PARIS. (Centre 324) bureaux ouverts de 8h30 à 16h tél : 36 46

CENTRE DES IMPOTS

- 39, rue Godefroy Cavaignac 75011 PARIS tél : 01 44 64 45 00

PHARMACIES DE PROXIMITÉ

- Pharmacie Leder 38, boulevard de Charonne 75020 PARIS tél : 01 43 70 26 26
- Pharmacie Philippe Auguste 62, avenue Philippe Auguste 75011 PARIS tél : 01 43 70 18 46
- Pharmacie Megharbi 114, boulevard de Charonne, 75020 PARIS tél : 01 40 24 15 84
- Grande pharmacie de la Nation 13, place de la Nation 75011 PARIS tél : 01 43 73 24 03

LE TRIBUNAL D'INSTANCE

- 91, rue Oberkampf 75011 PARIS tél : 01 43 57 81 45
ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h - de 14h à 16h

COMMERCES DE PROXIMITÉ

De nombreux commerçants (droguiste, libraire, boulanger, pressing...) sont à votre disposition rue de Montreuil, rue Alexandre Dumas et rue d'Avron.

MARCHÉS

MARCHÉ CHARONNE

Entre le n°129 du boulevard de Charonne et la rue Alexandre Dumas
Mercredi : 7h - 14h30, samedi : 7h - 15h

MARCHÉ PÈRE-LACHAISE

Boulevard de Ménilmontant, entre les rues des Panoyaux et des Cendriers
Mardi, vendredi : 7h - 14h30

MARCHÉ DU COURS DE VINCENNES

Terre-plein du cours de Vincennes, entre le boulevard de Picpus et la rue du Docteur Arnold Netter
Mercredi de 8h à 14h et samedi de 8h à 14h30

MARCHÉ D'ALIGRE

Rue d'Aligre 75012 Paris
Du mardi au samedi de 8h à 13h30, le dimanche de 8h à 14h30

MARCHÉ RÉUNION

Place de la Réunion 75020 PARIS
Jeudi de 7h à 14h30 et dimanche de 7h à 15h

